



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix des annonces, à partir du 1er. septembre, est conforme à celui de la GAZETTE DE LIÈGE.

Mathieu

AVIS.

A partir du premier septembre, la GAZETTE DE LIÈGE, affiches, annonces et avis divers, est réunie au journal MATHIEU LAENSBERGH, par suite de conventions entre les propriétaires. En conséquence, MM. les abonnés à la Gazette de Liège sont prévenus qu'au lieu de cette feuille, ils recevront le Mathieu-Laensbergh jusqu'à l'expiration de leur abonnement, qu'ils peuvent renouveler aux bureaux ci-dessus indiqués.

MM. les Notaires, Avoués, etc., qui ont des comptes ouverts au bureau de la Gazette de Liège, ainsi que toutes autres personnes, pourront les continuer en faisant remettre ou adresser chez M. Latour, imprimeur libraire rue du Pont-d'Île, les copies des annonces qu'ils désireront faire insérer dans le Journal Mathieu Laensbergh, et ce, sous les mêmes conditions que celles de ladite Gazette.

Ce changement n'en apporte aucun dans le personnel de la rédaction du journal Mathieu Laensbergh.

EXTÉRIEUR.

AFFAIRES DE GRÈCE.

Smyrne (Asie), le 20 juillet. — Le consul d'une puissance d'Italie à Scio, accusé d'avoir, lors des scènes sanglantes de cette île, compromis l'honneur de son souverain, a trouvé une mort tragique à Ipsara. Dès que la nouvelle de la conquête de cette île arriva à Scio, il s'y transporta avec 20 Francs sous ses ordres, pour acheter à vil prix le butin fait par les Turcs, comme il l'avait déjà fait antérieurement à Scio.

Déjà il en avait chargé plusieurs barques lorsqu'une poignée d'Ipsariotes fondirent sur ces infâmes traficans et les exterminèrent tous. Les femmes eurent dans cette occasion donné à leurs maris l'exemple de la vengeance, en mutilant horriblement le corps de cet indigne consul.

Bucharest, le 10 août. — Un tartare, arrivé à Rustschuk le 7 août d'Enos, près des Dardanelles, assure que le capitain-pacha a souffert une défaite générale, et que plusieurs petits bâtimens de sa flotte s'étaient sauvés dans le port d'Enos.

Semlin, le 18 août. — Toutes les lettres de la Thessalie n'annoncent que des revers essuyés par les Turcs, qui paraissent avoir perdu tout esprit militaire. Un fait incompréhensible, mais qui n'en est pas moins certain, c'est qu'ils n'ont fait marcher jusqu'à présent contre le Péloponèse que de petits corps qui sont battus aussitôt qu'ils avancent. Selon des lettres de Vitoglia, du 4 août, la même chose est arrivée à un corps de 3000 hommes qui a été détruit dans les défilés de l'Acarnanie. Omer Vrione reste inactif dans l'Albanie.

Trieste, le 20 août. — Il paraît que les Grecs se sont emparés de beaucoup de bâtimens turcs, mais encore d'un certain nombre de navires appartenant à diverses nations européennes, qui ont servi à transporter des troupes et des munitions turques. On a fait à ces bâtimens l'application du décret du gouvernement grec, dont on a donné connaissance dans le tems. Les Grecs n'ont en aucun égard aux réclamations contre cette mesure, attendu que les capitaines des navires capturés n'étaient pas fondés à invoquer les principes de la neutralité, ayant été les premiers à les violer. La fermeté des Grecs ne peut manquer de leur être avantageuse, car les capitaines des navires marchands, convaincus des dangers auxquels ils s'exposent, s'ils mettent leurs bâtimens à la disposition des Turcs, respecteront enfin la neutralité que les lois des nations font un devoir d'observer.

Augsbourg, le 30 août. — Il résulte des détails que nous avons reçus par Constantinople et Trieste, qu'après la reprise d'Ipsara toute la flotte grecque entra dans les eaux de Mitylène, et livra un combat sanglant à l'escadre du capitain-pacha, qui après avoir éprouvé une perte considérable, ayant vu plusieurs de ses vaisseaux incendiés par des brûlots, est cependant parvenu à se réfugier avec les débris de son escadre sur les côtes de la Natolie. Suivant une autre version, l'amiral ottoman, poursuivi de très-près par une division grecque, serait entré dans le golfe de Smyrne.

Ainsi les affaires des Grecs ont pris inopinément une tournure à laquelle on était loin de s'attendre, d'après le début du capitain-pacha; et on peut regarder la campagne des Turcs comme terminée aussitôt que leur escadre sera rentrée dans les Dardanelles, si toutefois elle n'éprouve pas de nouveaux échecs. Les forces ottomanes de terre ne sont pas dans une

position à pouvoir entreprendre quelque chose de la Thessalie et de Négrepont, où elles sont depuis long-tems sur la défensive, d'autant plus qu'un certain nombre de troupes asiatiques vient récemment de se débânder. Ces fuyards ont débarqué en Natolie, d'où ils retourneront, suivant leur usage, dans l'intérieur de l'Asie.

Marseille, le 25 août. — Une lettre de Corfou, en date du 30 juillet, nous apporte la nouvelle que la flotte turque a été attaquée près de Smyrne par la flotte grecque. Cette dernière a envoyé trois ou quatre brûlots; elle a brûlé dix-sept bâtimens et en a pris plusieurs autres. Le capitain-pacha s'est sauvé avec beaucoup de peine avec six autres bâtimens dans le port de Smyrne, le vaisseau qu'il montait était fort maltraité et a essuyé beaucoup d'avaries.

DANEMARCK.

Copenhague, le 24 août. — Le 16 juin dernier, des plénipotentiaires de S. M. le roi de Danemarck et de S. M. le roi des royaumes-unis de la Grande-Bretagne, ont conclu à Londres un traité de commerce pour 10 ans, à compter du 1er. juillet de cette année. Les taxes sur les navires des deux nations, arrivant dans leurs ports respectifs, ne seront soumis à aucune taxe que celles imposées maintenant. L'importation et l'exportation de marchandises quelconques qui peuvent se faire légalement par les navires d'une nation, se feront également par ceux de l'autre sans que ces articles aient à payer d'autres impôts que ceux établis; enfin la plus exacte réciprocité est observée dans la jouissance des primes, remises de droits (*drawbacks*), etc., ainsi que dans la défense de lever aucun droit de préachat (*vorkaufsrecht*) sur les produits quelconques d'un des deux états, par le motif ou la considération de nationalité du navire sur lequel se fait l'importation. Ne sont point comprises dans cette convention leurs colonies respectives, pour lesquelles le commerce permis sur les lois existantes reste dans le même état.

ESPAGNE.

Madrid, le 26 août. — Voici les articles du décret du roi, rendu le 20, à l'occasion du débarquement des insurgés en Andalousie.

1. Tout espagnol venant de Gibraltar ou de tout autre lieu, qui, en débarquant en Espagne ou dans quelque une des îles environnantes, tenterait à main armée, avec des écrits séditieux ou par tout autre moyen, d'établir le système anarchique appelé constitutionnel, ou qui tâcherait de troubler la tranquillité publique, sera arrêté sur-le-champ et exécuté aussitôt qu'il aura reçu les secours de la religion.

2. Tout étranger convaincu de l'un des crimes spécifiés dans l'article précédent, qui aura été pris parmi les rebelles, sera puni de mort.

3. Seront pareillement condamnés à la peine capitale, tous ceux qui auront abandonné leur domicile pour se rendre au lieu où les ennemis de l'état auraient effectué un débarquement ou formé quelque réunion, soit qu'on les trouve parmi les factieux, armés ou non armés.

4. Tout individu qui entretiendra une correspondance avec les révolutionnaires ou qui les assistera d'armes, de munitions de guerre, de chevaux, de vivres, d'habillemens ou d'argent, sera livré à une commission militaire pour s'y voir condamner à la peine qu'il aura encourue et qu'il subira dans le plus bref délai, pourvu toutefois que la sentence prononcée par cette commission ait été approuvée par le capitaine-général de la province, et ce, conformément à notre circulaire du 13 février dernier.

5. Les individus faisant partie de quelque bande révolutionnaire qui livreront leurs chefs aux autorités du roi, ou qui faciliteront leur arrestation, seront amnistiés; ils recevront même une récompense, à moins que quelque circonstance personnelle ne s'y oppose.

Seront pareillement récompensés les personnes qui, instruites des secrets des ennemis du gouvernement, les révéleraient aux autorités légitimes, ou faciliteraient leur arrestation, ou la saisie des objets énoncés dans l'art. 4.

— On mande de Saint-Ildefonse que S. M. y avait éprouvé une légère indisposition ces jours derniers.

Le gouverneur de Tarifa va être jugé par un conseil de guerre. Quoiqu'il ne soit point soupçonné d'intelligence avec les ennemis de l'état, sa conduite a cependant causé un vif déplaisir à S. M.

Des ordres ont aussi été expédiés pour que dans l'Andalousie les agens de la police fassent des visites dans les domiciles des individus et saisissent toutes les armes au pouvoir des bourgeois.

Une bande de voleurs vient de s'emparer de plusieurs chevaux trouvés dans les pâturages d'Aránjuez, et appartenant à la maison du roi: on a envoyé à leur poursuite, mais jusqu'à présent il paraît qu'on n'a pu les atteindre, car ils se sont enfoncés dans les montagnes de Tolède.

Les gens sensés étaient depuis long-tems convaincus que, sans la présence des troupes françaises, les constitutionnels reprendraient le dessus. Les absolutistes commencent à s'apercevoir de cette vérité; aussi, sont-ils devenus très-obséquieux.

ANGLETERRE.

Londres, le 31 août. — Le roi habite toujours Windsor ? S. M. y a fait, la semaine dernière, plusieurs promenades sur l'eau. A la suite du bateau qui la porte avec les personnes de sa cour, en est un autre entièrement construit en acajou, et surmonté d'une banne de taffetas vert, sur lequel le dîner est préparé.

— M. le secrétaire-d'état Canning, après avoir vaqué aux affaires de son département, a quitté la capitale samedi pour aller à Gatton, maison de campagne. Le ministre se proposait d'y passer quelques jours pour rétablir sa santé.

— Le gouvernement vient d'arrêter que l'acte d'insurrection cessera d'être en vigueur dans divers districts de l'Irlande.

— On lit ce qui suit dans *British Monitor* :

Iturbide, ci-devant empereur, et empereur à venir, doit, ainsi que nous le tenons de la plus haute autorité, passer dans la mer Pacifique afin de prendre terre au Mexique à Acapulco, où il a de nombreux partisans, et où le gouvernement mexicain est loin de l'attendre. Nous avons appris pareillement qu'il a éprouvé une difficulté imprévue dans sa traversée; mais elle n'aura d'autre inconvénient que de lui avoir fait perdre du tems. Nous n'avons pas la liberté de divulguer, quant à présent, les particularités de cet événement.

— Les journaux allemands annoncent qu'il s'est formé nouvellement à Elberfeld une compagnie de capitalistes pour l'exploitation des mines du Mexique. Le capital est divisé en 400 actions de 500 couronnes chacune. Il a été vendu déjà 200 actions. Les directeurs de la compagnie ont, avec l'autorisation des actionnaires, envoyé au Mexique des mineurs expérimentés, un inspecteur et d'autres agens, qui ont écrit de la Jamaïque que plusieurs mines du Mexique étaient prêtes à être exploitées, et qu'ils pourraient commencer leurs opérations immédiatement après leur arrivée.

— Une lettre d'Aquila (côte du Pérou), du 9 avril, porte ce qui suit : « Les consuls anglais arriveront ici dans un mauvais moment, puisque la république a cessé d'exister, que les forteresses de Callao sont au pouvoir des troupes royalistes, et que Lima a reçu une garnison considérable. Ce changement des affaires du Pérou est arrivé d'une manière inattendue, et les esprits se sont trouvés tout-à-coup dans des alarmes difficiles à décrire. Le peuple péruvien s'est montré dans cette circonstance tout-à-fait indifférent à la forme du gouvernement qu'on voudrait lui imposer, et si jamais l'indépendance du Pérou est rétablie, Bolivar sera obligé d'en faire tous les frais. Ce général en était persuadé d'avance, car il avait dit depuis long-tems qu'il ne comptait nullement sur la valeur des Péruviens, ni sur leurs promesses d'attachement, mais qu'il espérait que son exemple et son courage leur inspireraient de meilleurs sentimens.

« M. Beridoaga, ministre de la guerre, avait quitté Lima pour se rendre au quartier-général espagnol comme chargé d'une mission spéciale du gouvernement péruvien; on sait maintenant que Beridoaga n'a pas été étranger à la trahison de Torre-Tagle. »

« D'après les dernières nouvelles, Bolivar se trouvait dans le voisinage de Truxillo. Quelle sera la conduite de ce général dans cette circonstance? on l'ignore. Restera-t-il au Pérou pour continuer la campagne, ou l'abandonnera-t-il à son propre sort? Le général Laserna est à Casco. Dans une proclamation du 5 mars, il dit qu'il considère le Pérou comme une partie intégrante de la monarchie espagnole. Les derniers événemens de la Péninsule ont produit un grand effet dans cette partie du monde, car on voit à Lima des constitutionnels et des républicains devenir *ultra*. Je suis porté à croire que Laserna même était constitutionnel, il y a quelques semaines, et qu'il est maintenant pour le pouvoir absolu.

« Si par malheur les anciennes restrictions commerciales étaient rétablies, la Grande-Bretagne ferait des pertes immenses; les tissus de Manchester perdraient un grand débouché, et la France, par son influence en Espagne, gagnerait beaucoup à cet événement.

« Canterac commande l'armée du nord; son armée est forte de 12,000 hommes; Valdez commande l'armée du sud, et a sous ses ordres une pareille force; Olanetta est campé dans le Potosi; toutes les forces espagnoles se montent à 24,000 hommes environ; les soldats sont payés régulièrement, et les officiers sont convenus de ne recevoir que la moitié de leurs appointemens, laissant l'autre moitié à la disposition du gouvernement. A la prise de Callao, les royalistes ont trouvé les magasins pleins de vivres, et se sont emparés de sept navires de guerre qui étaient à l'ancre dans le port. »

— S'il faut en croire le *Times* et le *Star*, l'agent du gouvernement espagnol, qui cherchait à négocier un emprunt à Londres, est parti pour Paris sans avoir pu rien obtenir.

— On a reçu des nouvelles positives en Angleterre que le bruit qui s'est répandu sur le continent, relativement à l'envoi d'une escadre par le pacha d'Egypte contre la Grèce, est dénué tout-à-fait de fondement: ce prince a éludé sous mille prétextes les demandes réitérées de la Porte, et ses navires n'ont pas encore quitté le port d'Alexandrie. Comment en effet aurait-il pu d'une main encourager les progrès de la civilisation dans toute l'étendue du pays soumis à ses ordres, et de l'autre main détruire cette même civilisation chez ses voisins? Les rapports d'ailleurs de ce chef avec l'Angleterre ne

sont pas équivoques; et pourrait-on concevoir un instant que la Grande-Bretagne voulût seconder les efforts de l'ennemi implacable du christianisme?

FRANCE.

Paris, le 3 septembre. — Le roi a entendu la messe dans ses appartemens.

S. Exc. M. le comte de Villèle, président du conseil des ministres, est venu à une heure et demie travailler avec S. M.

— On sait que M. le comte de Manny conseiller-auditeur à la cour de la Martinique, avait signé l'arrêt qui condamnait aux galères perpétuelles trois propriétaires de la colonie pour y avoir introduit une brochure, imprimée et ostensiblement débitée en France sur la situation des hommes de couleur. M. le comte de Cacquerai de Valmenier avait publié dans le *Moniteur* et dans le *Drapeau blanc* une apologie de la législation coloniale sur ce point. L'auteur de la justification et les éditeurs de ces feuilles ayant été cités directement par la partie civile, comme prévenus de diffamation, devant le tribunal de police correctionnelle, le tribunal s'est déclaré incompétent, attendu que M. de Valmenier est membre d'une cour royale, et que par conséquent sa mise en jugement devait être précédée de formalités qui ont été omises.

— Tous les journaux ont annoncé l'arrivée de M. Hurtado à Paris, comme ministre colombien, et les journaux anglais avaient prétendu qu'il y allait appelé par le gouvernement français. Nous croyons pouvoir assurer aux journaux anglais et français que M. Hurtado n'a aucune mission à remplir à Paris, et qu'il y vient comme la plupart des étrangers qui se rendent sur le continent pour voir la France, et pour ses affaires particulières. (Étoile.)

— On écrit de Brest, sous la date du 25 août, que les quatre déportés de la Martinique, MM. Eriché, Millet, Laborde et Thébia, viennent de recevoir l'ordre de sortir de France; ils seront conduits à celui des ports de la Manche qu'ils voudront choisir, et seront surveillés jusqu'à leur embarquement. Cette décision a été prise par S. Exc. le ministre de l'intérieur sur l'avis du comité du conseil-d'état.

— Le nombre des grâces, réductions ou commutations de peines accordées par le roi, à l'occasion de la St-Louis, est de cinq cent trente-deux.

— On vient de représenter sur le théâtre de Cobourg, à Londres une pièce intitulée *Vie et règne de Georges III*, parmi les personnages de laquelle figurent non seulement le monarque et sa royale épouse la reine Charlotte, mais encore le roi régnant, comme prince de Galles, et ses illustres frères les ducs d'York et de Clarence. Deux autres personnages de l'époque, Fox et Shéridan, sont maltraités dans cette pièce. Ils sont représentés ivres-morts depuis le 1^{er} acte jusqu'au dernier. L'acteur Benguegh qui jouait le rôle de George III, en a tellement pris la ressemblance, qu'à son apparition sur la scène, la salle a retenti d'applaudissemens. (Étoile.)

— On dit que la recette à *Tivoli*, lors de l'ascension de M. Margat, s'est élevée, aux bureaux seulement, à près de dix mille francs. M. Margat, monté sur le cerf Coco, s'est élevé à une très-grande hauteur. C'est alors seulement que le changement d'air a paru inquiéter l'animal, et les approches d'un orage décidèrent M. Margat à effectuer sa descente à trois quarts de lieue d'Asnières.

— Le premier numéro du journal intitulé *L'Aristarque* a paru aujourd'hui; il contient l'histoire de son procès, et quelques réflexions d'une critique un peu amère sur la dernière *Messénienne* de M. Casimir Delavigne. Voilà les principaux articles. Le débat n'est pas brillant; mais à qui la faute nous l'ignorons.

BOURSE DE PARIS. — Du 2 septembre.

La bourse présente aujourd'hui une sorte de calme, non dans les esprits intéressés à la liquidation, mais dans les affaires en général.

La bourse est presque déserte, comparativement à d'autres époques semblables. A la vérité le tems y influe; mais la principale cause du ralentissement des mouvemens est le manque de spéculateurs.

La grande question qui s'agit de nouveau avec les places étrangères est toujours de savoir si la rente en France restera encore long-tems stationnaire; car, le coupon à part, elle est toujours près du pair, et il n'y a ni hausse ni baisse là où les différences sont de 25 à 30 c.

La réponse à cette demande est toujours la même: ce n'est pas le taux de l'intérêt de l'argent qui fera changer le cours de la rente, mais le degré de certitude de relativement au projet futur de finances.

Certains correspondans de Francfort sont si impatients, qu'ils supposent qu'on pourrait leur donner à cet égard une assurance positive, même avant la session prochaine.

Malgré la certitude que l'on a du rejet des projets d'emprunt en France, parce qu'on veut y admettre les piastres-cortés pour une valeur quelconque, les effets espagnols ont repris quelque faveur aujourd'hui.

BOURSE du 1^{er} septembre. — 5 p. c. cons. Jouiss. du 22 mars 1801, 102 fr. — Action de la banque, 1900 fr.

Du 2. — 5 p. 100 cons. Jouiss. du 22 mars 1824, 101 fr. 75 c. — Action de la banque 1900.

INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 5 septembre. — L. A. I. et R. le prince et la princesse d'Orange partiront vers le milieu de la semaine prochaine pour Saint-Petersbourg M. Everard, docteur en médecine et l'un de nos meilleurs chirurgiens, les accompagnera dans leur voyage. On assure que le prince d'Orange reviendra passer une partie de l'hiver à Bruxelles et laissera son auguste épouse en Russie. On croit que l'absence de la princesse sera de huit mois.

— Il conste d'un rapport fait aux états provinciaux, qu'à Bruxelles 24,898 personnes ont reçu des secours à domicile pendant l'année dernière. Ces secours s'élevèrent à 71,117 florins.

— La petite vérole, cette maladie redoutable que les magistrats de notre ville ont pris tant de soin d'éloigner, en faisant propager la salutaire méthode de Jenner, en invitant les chefs de famille à faire vacciner leurs enfans, exerce de plus en plus ses ravages à Bruxelles. Depuis quelque tems, les victimes de ce fléau sont déjà nombreuses. La mort en a enlevé un grand nombre; d'autres portent les empreintes que laisse après elle cette cruelle maladie. C'est à l'indifférence de leurs parens, qu'ils devront un jour le malheur d'être défigurés et même estropiés.

A la vue d'un pareil danger, qui menace d'atteindre les enfans non-vaccinés, nous rappellerons aux parens, que dans divers établissemens en cette ville, des hommes de l'art s'y trouvent régulièrement plusieurs fois la semaine pour exécuter gratuitement cette opération.

LIÈGE, LE 6 SEPTEMBRE.

Par décision de M. Hanegraaf, administrateur des droits d'entrée, de sortie, en date du 15 juin. Le montant de la somme à percevoir pour le timbre des expéditions des registres de paiement des droits d'entrée, des registres de paiement des droits de sortie, des congés de navigation, ainsi que des quittances d'accise mentionnées à l'art. 13 de la résolution du 30 décembre 1822, n. 7 (modèle n. 79b et 27, importation, exportation et transit et n. 1 accises) (ancien) sera de dix-neuf et demi cents, et pour le timbre de permis de transit (n. 16), de trente huit et demi cents, y compris le syndicat et les cents additionnels.

Le tout pour autant que la quittance délivrée sur lesdites expéditions excède la somme de f. 4 72 1/2 principal, cents additionnels et syndicat compris.

La résolution du 20 janvier dernier, n. 18, a cessé d'avoir son effet depuis le jour de la réception de la présente décision.

— Le 31 août dernier, vers onze heures du matin, on a retiré de la Meuse, près de St.-Victor, commune de Huy, le cadavre d'un homme âgé d'environ 35 ans, vêtu d'un sarrau de toile bleue, veste en laine lignée, dans l'une des poches de laquelle se trouvait une tabatière ayant sur le couvercle deux figures représentant deux soldats à côté d'une fontaine, avec cette inscription : *Il ne faut pas dire fontaine, je ne boirai pas de ton eau*, d'un pantalon en drap bleu, dont une des poches contenait un petit sac en toile grise, renfermant une pièce de 5 francs, une de 5 sous, une clef et deux morceaux de ficelle apprêtés pour mettre des bouts à des foudets; des bretelles en lisières de drap, auxquelles sont attachées deux petites boucles d'argent; guêtres en toile bleue, souliers neufs, chemise en toile de chanvre, ayant au col un mouchoir en percale, fond rose, à fleurs rouges.

Les personnes qui pourraient donner quelques renseignemens sur cet homme, qui est inconnu, sont priées de les faire parvenir au parquet du procureur-général à Liège, ou au procureur du roi à Huy.

On assure que S. M. vient d'accorder l'autorisation de former une Société d'assurance des récoltes contre la grêle, et qu'à cet effet plusieurs cultivateurs instruits, se sont réunis à quelques grands propriétaires.

Nous formons des vœux pour cette Société, qui doit préserver l'agriculture d'un fléau qui la désole aussi souvent; les propriétaires, de la perte de leurs fermages, et le trésor de la remise des contributions et des indemnités. On dit que les prix d'assurances seront très-modiques; ce qui est un nouveau motif pour voir multiplier les actionnaires à l'infini.

— On écrit d'Amsterdam que M. Dewael Vermoelen, d'Anvers, n'a pas accepté la place de directeur de la société de commerce à laquelle il avait été appelé par arrêté royal.

— Le gouvernement a fixé son attention sur l'utilité que l'agriculture pourrait retirer des bruyères incultes qui existent dans quelques-unes de nos provinces, et il paraît que le partage va en être fait aux particuliers des communes qui possèdent ces terrains vagues par indivis, seul moyen en effet d'en essayer le défrichement. Les administrations provinciales recherchent tous les renseignemens nécessaires à cet égard.

— M. van Toers, conseiller-d'état, et M. van Hulsem, ont été nommés curateurs de l'université de Gand.

— On mande de Tournay, 2 septembre : « On voit arriver chaque jour des produits industriels et des objets d'art à notre exposition. Comme plusieurs fabricans et artistes des villes étrangères ont sollicité et obtenu une prolongation de terme, on en attend encore, d'ici à la semaine prochaine, un assez grand nombre. »

— On se rappelle qu'en 1821, dans une des fêtes du Bairam (la pique des Musulmans), où l'usage est de sacrifier un bœuf dans chaque famille, comme la coutume existe chez les juifs de consacrer l'agneau pascal, les matelots tures du vaisseau amiral, divisés en plats représentant les familles, égorgèrent autant d'enfans grecs nourris dans cette intention, qu'il y avait de plats sur le bord.

— Peu de jours après ce vaisseau sauta embrasé par les Grecs, et ensevelit avec ses débris les auteurs de cette horrible hécatombe.

— Le 27 du mois dernier, la ville de Karpsen, en Hongrie, a été réduite en cendres par suite d'un incendie. Un autre incendie a consumé, le 4 du courant, 200 maisons et plusieurs granges dans le bourg de Werhocz. Le 27 juillet, un terrible ouragan a aussi ravagé 27 communes en Hongrie, au point que 20,000 personnes sont par là réduites à la misère.

Paris, le 3 septembre.

La santé du roi avait donné quelques inquiétudes depuis plusieurs jours; déjà des colporteurs de mauvaises nouvelles avaient répandu les bruits les plus sinistres en annonçant qu'on était à la veille d'un nouveau règne. Les craintes exagérées se trouvent aujourd'hui heureusement dissipées : S. M. continue à travailler avec ses ministres et bientôt elle reprendra le cours de ses promenades ordinaires. On sait que

Louis XVIII est peut-être l'homme de son royaume le plus fertile en bons mots; plusieurs fois notre monarque a plaisanté, avec cette grâce et cette finesse qui le distinguent, sur les bruits que la légèreté parisienne accueillait avec trop de crédulité.

(L'Oracle)

— Nous empruntons aux Petites-Affiches de Valenciennes, le trait suivant, qui est au moins original :

« Ces jours derniers, à midi précis, une partie de la population de Valenciennes a été témoin d'un spectacle singulier, qui a donné lieu à beaucoup de conjectures. Deux jeunes voyageurs, d'une figure des plus intéressantes, dont l'un surtout paraissait fort bien né, sont entrés à pied par la porte de Mons, ont traversé la ville dans sa plus grande largeur, en passant par la place publique, et sont sortis par la porte de Famars, dans un accoutrement qui a frappé tous les regards. Un des deux portait six paires de besicles de différentes couleurs, arrangées sur son nez, comme les quatre fils Aimon sur leur cheval; en outre, il aidait la faible de sa vue avec un lorgnon en acier qu'il tenait à la main, et comme cette masse de lumières aurait bien pu servir à lui faire rompre le cou, son camarade lui donnait le bras, en l'éclairant avec un fallot allumé. On ne sait pas encore si ces messieurs ont été loin de cette manière. Les uns disent que ce sont de riches Anglais qui voyagent pour leur instruction; les autres prétendent qu'ils accomplissent un vœu téméraire, ou qu'ils cherchent un homme, comme Diogène; les plus sensés pensent que c'est simplement le résultat d'un pari, qui, sans doute, sera gagné par les grotesques voyageurs. Pour nous, qui ne savons pas le mot de l'énigme, nous exposons le fait à nos lecteurs, qui voudront bien accepter ceci en guise de logogryphe.

— On se moque de tout en France; comme on ne peut plus s'en prendre à la politique, vu l'activité des énormes ciseaux de la censure, on attaque maintenant le chemin que l'on veut pratiquer à Londres sous la Tamise. Voici une lettre adressée à ce sujet à un journal littéraire.

« Le projet de M. Brunel de faire un chemin par dessous la Tamise, fait beaucoup de bruit dans le monde, et trouve beaucoup d'incrédules. Je vous dirai que ce projet peut être très-vrai, et qu'il n'a même rien de merveilleux, puisqu'il n'est qu'une diminution fort mesquine de celui que j'ai proposé il y a plus de vingt ans, pour la conquête de l'Angleterre, en pratiquant un passage sous-marin de Calais à la plage des Dunes; projet qui aurait été exécuté en 1805, sans la guerre continentale et les événemens subséquens, et aussi sans les efforts des envieux, qui sont parvenus à faire ajourner indéfiniment ce superbe projet, si j'ose ainsi le vanter moi-même. J'ai long-tems gardé le secret sur mon projet et sur mes moyens d'exécution; mais mon âge avancé qui ne me permet plus de le voir entreprendre au milieu d'une paix générale qui ne doit plus être troublée, grâce à la Sainte-Alliance, et enfin cette entreprise du chemin sous la Tamise par M. Brunel, me déterminent à le publier, non pas tant pour diminuer le mérite de ce Français, qui n'a d'autre tort, à mon avis, que d'avoir porté ses talens éminens en mécanique dans un pays étranger, que pour réclamer la part qui me revient nécessairement dans sa conception primitive.

La longueur du chemin sous-marin aurait été de 36,000 mètres, y compris les rampes à établir sur 4000 mètres de longueur, aux deux extrémités; la plus grande profondeur d'eau dans le Pas-de-Calais étant de 13 brasses, qui font avec les plus grandes marées 30 mètres de hauteur, j'aurais conservé une épaisseur de 50 mètres du fond de la mer au sol de mon chemin, pour l'établir sous le banc de tuf solide que l'on a reconnu régner partout sous nos côtes et sous celles de l'Angleterre à cette profondeur. Ainsi mes rampes n'auraient eu que 2 centimètres de pente par mètre (environ 1 pouce et demi par toise.) Je n'aurais eu qu'une seule galerie de 5 mètres de largeur, et à peu près autant de hauteur, avec des gares de 200 mètres, pour faciliter le croisement des voitures. Tout cela n'aurait guère produit plus de 900,000 mètres cubes de déblai, que j'aurais employés à bâtir une citadelle entre Calais et Dunkerque, et un beau camp retranché pour une armée de 80,000 hommes, ce qui aurait en même tems masqué la construction du chemin. Comme il aurait fallu porter tout le déblai de notre côté, le mètre cube aurait pu revenir à 20 fr. l'un dans l'autre; ainsi l'on voit que la dépense ne se serait pas élevée à 20,000,000 fr. »

« Je ne parlerai pas des épaissemens des eaux que l'on aurait à enlever au-dessus du banc de tuf, une machine à vapeur de 2 ou 300,000 fr. en aurait fait raison. Il ne reste qu'une petite difficulté, qui est de savoir si le banc de tuf eût lui-même contenu toute infiltration des eaux sous-marines, ce qui peut s'appliquer au projet du chemin sous la Tamise; mais il est évident que cela est ainsi, et que M. Brunel lui-même l'a prouvé, sans quoi son projet ne serait pas susceptible d'être exécuté.

« Je ne vous dirai pas non plus quels étaient mes moyens pour déboucher de mon chemin sur le sol de l'ennemi, sans lui donner d'éveil; je me contenterai de vous assurer que déjà une négociation était entamée pour l'acquisition de quelques acres de terre dans cette intention. Vous sentez qu'en tems de paix tout cela se ferait de part et d'autre avec plus de célérité, de facilité et d'économie. »

— L'article suivant, qu'on lit dans un journal de Paris, prouve que l'excellente musique de notre immortel Grétry a toujours un grand nombre de partisans dans cette capitale, où elle est loin d'être oubliée.

« On a représenté hier pour la première fois à l'Odéon le charmant opéra-comique de Grétry, l'Amant Jaloux. Cette ravissante musique peut paraître pâle aux personnes accoutumées aux bruyans éclats de la musique moderne, et surtout de celle de Rossini; mais elle charmera toujours celles qui sont douées d'une organisation délicate, et qui préfèrent ce qui parle à l'âme à ce qui n'agit que sur les sens. »

* Une jeune dame, trois jours après son mariage, ayant vu venir son mari, se glissa doucement derrière lui et l'embrassa. Le mari lui dit avec humeur qu'elle manquait à la décence. Elle répondit : « Je vous demande pardon ; je ne savais pas que c'était vous. »

* Lorsqu'en 1813 Rossini fit à Venise son *Tancredi* dès les premières représentations, c'était une folie, une vraie fureur parmi le peuple. Depuis le gondolier jusqu'au plus grand seigneur, tout le monde répétait : *Ti rivedrò, mi rivedrai* ; au tribunal les juges furent obligés d'imposer silence à l'auditoire qui chantait : *Ti rivedrò*.

* Un indiscret ennuyeux et louche, s'approche de M. de Talleyrand, dans une circonstance politique assez difficile : « Hé bien ! monseigneur, comment vont les affaires ? — Comme vous voyez. »

* Il y a en Italie, à Brescia, un homme fort connu dans la société ; il est doux et poli, et passe pour l'amateur du pays le plus sensible à la musique. Mais quand il se trouve à un concert, et que la musique lui plaît jusqu'à certain point, dans son émotion, il ôte ses souliers sans s'en apercevoir. Arrive-t-on à un passage sublime, il ne manque jamais de lancer ses souliers derrière lui, sans égard pour la tête ni pour les oreilles des auditeurs.

ÉDUCATION.

Au nombre des améliorations importantes, introduites depuis peu dans l'éducation, il faut compter la *gymnastique*, qui, si nous ne nous trompons, est encore entièrement ignorée en Belgique. Combiner suivant une marche régulière et étudiée un ensemble d'exercices du corps, propres à développer à la fois la force et l'adresse, et capables de nous imprimer une vigueur qui diminue les chances de maladies et d'infirmités ; tel est le but immédiat de la *gymnastique*. Mais il faut ranger au-dessus de ces premiers résultats, tous les effets des modifications physiques sur le moral de l'homme. C'est ainsi qu'on a vu souvent la faiblesse de caractère naître d'une espèce de débilité physique. Or, à quelle époque les caractères faibles et efféminés ont-ils été plus funestes et plus nombreux que de nos jours, et quand a-t-on mieux senti le besoin d'arriver par tous les moyens à des mœurs plus mâles, à des vertus moins dociles et plus sévères. C'est dans les influences physiques aussi, que presque toujours, il faut rechercher les causes de la paresse, cette grande ennemie de l'instruction individuelle et partant de la civilisation nationale. La gymnastique serait donc une innovation heureuse, alors même qu'elle n'atteindrait que partiellement ces grands résultats. Il paraît qu'elle a été introduite dans quelques universités allemandes, mais on cite surtout deux hommes, qui s'occupent de la propager en Europe. Le premier, M. *Amoros*, a introduit la gymnastique à Paris où il a déjà obtenu les plus grands succès de l'aveu de tous les hommes éclairés et surtout des médecins les plus recommandables. Le second, M. *Clias*, a d'abord fondé à Berne une école qui prospère sous la bienveillante protection des magistrats. Il est passé depuis en Angleterre, où il a introduit ses principes de gymnastique sur un plus grand théâtre. Puissamment soutenu par le ministère et par tous les hommes instruits, M. *Clias* fait depuis deux ans le plus heureux essai de ses exercices dans les nombreuses écoles militaires et autres de Londres et des environs. Il y forme en même temps de jeunes professeurs propres à le remplacer et à répandre sa méthode. Il résulte d'un rapport de plusieurs savans, que les élèves qui, depuis deux années prennent part aux exercices gymnastiques, ont grandi plus vite et ont acquis une plus grande force musculaire que les autres jeunes gens du même âge ; le même rapport constate que depuis l'introduction de la gymnastique on ne voit plus dans ces écoles ni rhumes ni engelures. Très-réemment le capitaine Parry, avant de s'embarquer pour sa nouvelle expédition, est venu concerter avec M. *Clias* sur les moyens d'introduire la gymnastique sur son vaisseau ; il paraît qu'il y a réussi, malgré les difficultés locales.

Nous pensons qu'adopter la gymnastique dans nos écoles, à l'exemple de celles de Paris, de Londres, de la Suisse et de l'Allemagne, serait rendre un grand service à la génération qui s'élève. M. le capitaine *Clias* est belge de naissance ; ce serait trop espérer que de lui demander de quitter un pays qui adopte et protège avec tant d'empressement les inventeurs et les propagateurs de tout ce qui est utile ; mais il se ferait certainement un plaisir et un devoir de communiquer à ses compatriotes des idées dont ils pourraient retirer un grand avantage, et les renseignements nécessaires pour en faciliter l'application. *Ch. R. ou*

CHARADE.

D'un siècle mon premier marque le nom, le rang ;
Mon dernier est le nom d'un monarque puissant,
Et mon tout d'un fripon a souvent fait un grand.
Le mot de la dernière énigme est *Avenir*.

VILLE DE LIÈGE.

CONTRIBUTION FONCIÈRE DE 1824.

Les bourgmestre et échevins portent à la connaissance des contribuables que le rôle de la contribution foncière pour 1824 sur les propriétés bâties et non bâties du quartier de l'est, est déposé au secrétariat de la régence, où un chacun peut en prendre connaissance pendant dix jours, après quel terme il sera remis au percepteur pour en opérer le recouvrement.

À Liège, de l'imprimerie de H. Lignac, éditeur du journal MATHIEU LAENSBERGH, rue Souverain-Pont, N. 320.

Les rôles des autres quartiers seront également publiés au fur et à mesure qu'ils seront rendus exécutoires.

Les contribuables sont informés qu'aucune réclamation ne peut avoir lieu dans l'impôt cadastral de la commune de Liège ; sinon pour cause de démolition, de construction nouvelle ou d'inhabitation, tous les propriétaires ayant été dûment avertis qu'après l'expiration du mois donné pour la communication des bulletins, nulle réclamation ne serait admise contre les opérations cadastrales.

Les mutations foncières entre les propriétaires, à quelque titre ou pour quelque motif que ce soit, devront être déclarées au bureau de comptabilité de la régence. Le déclarant devra y représenter l'acte de vente ou de partage, ou le titre quelconque en vertu duquel il est devenu propriétaire. Aussi long-temps que la déclaration n'a pas été faite par l'acquéreur ou par le vendeur, ce dernier est censé être toujours propriétaire et peut être contraint au paiement de la contribution, sauf son recours contre le véritable propriétaire.

La réclamation pour cause de démolition, de construction nouvelle ou d'inhabitation, devra être écrite sur papier timbré, être adressée à M. le conseiller d'état gouverneur de la province, et remise au contrôleur de la division, rue de la Casquette, derrière la salle de spectacle, n. 747, être appuyée de l'avertissement et de la quittance des douzièmes échus, et être faite, autant que possible, avant la fin de l'année.

À l'hôtel-de-ville le 3 septembre 1824.

Le bourgmestre, Chev. DE MELOTTE D'ENVOZ.

LOTÉRIE ROYALE DE BRUXELLES.

Tirage du 4 septembre : 22, 53, 40, 32, 24.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE — Du 4 septembre.

Naissances : 1 garçon, 4 filles.

Décès : 1 garçon, 2 femmes, savoir :

Marie-Catherine-Michel De Grady De Belaïre, âgée de 83 ans, propriétaire, rue Mont-St-Martin.

Elisabeth-Narcisse Lachenal, âgée de 19 ans 5 mois, sans profession, rue Vinave-d'He, épouse de Henri-Balthasar-Félix Magis.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

MM. les abonnés de l'extérieur sont de nouveau prévenus que le journal leur est expédié, chaque jour, avec la plus grande exactitude.

M. le directeur des postes, à Liège, nous ayant donné l'assurance que les envois se font avec une scrupuleuse régularité, c'est aux bureaux de destination que MM. les abonnés, qui éprouvent quelque retard ou interruption, sont priés d'adresser d'abord leurs réclamations.

(34) Le notaire DELEXHY, à Liège, est chargé de placer à terme, ou en constitution de rente, sur bonnes hypothèques dans cet arrondissement, les capitaux suivants, dont partie à l'intérêt de quatre pour cent, partie à cinq, savoir : 1500, 2500, 7000 et 9500 florins des Pays-Bas.

A vendre une partie de drap de diverses couleurs, s'adresser à M. Lebrun, courtier de commerce, rue du Dragon d'or, n. 669.

A vendre des pavés carrés, polis, de la largeur de 6, 7 et 10 pouces. S'adresser num. 5, sur la Fontaine.

A louer, pour le courant de novembre, un quartier avec ou sans jardin, pour des personnes tranquilles. S'adresser rue St-Jacques, n. 494.

A VENDRE OU LOUER

(32) Le magnifique hôtel occupé par monsieur le Gouverneur, situé à Liège, sur la Batte, ayant cour, fontaine et deux portes cochères, dont une donne sur la Batte et l'autre sur la place Saint-Barthélemy. Il est composé, au rez-de-chaussée, de plusieurs pièces, remises, écuries, cuisines et vastes magasins ; au premier et au second, d'appartemens superbement décorés, dont plusieurs salons en miroirs et en glaces, et réunit toutes les commodités désirables.

S'adresser au notaire PAQUE, rue Saint-Hubert, à Liège.

A vendre un bel autel avec ses accessoires, monté à l'hospice St.-Abraham, rue Féronstrée. S'y adresser.

(33) Quartier ou chambres garnies à louer, Faub. St-Léonard, n. 183, près l'église Ste. Foy, avec pension si on le désire.

J. A. LATOUR Imprimeur-Libraire, débiteur :

Idylles, précédées d'un essai sur les auteurs bucoliques français, ouvrage nouveau, par M. N. Comhaire, 1 vol. in-8. pap. fin. Liège, 1824, 2 fr. 50 c. Papier vélin, 3 fr. — Fables de Frédéric Rouveroy, 2 vol. in-12. fig. ; 3 fr. Idem, 1 vol. in-8., 5 fr. — Fables choisies par Frédéric Rouveroy. Recueil publié avec approbation de M. l'inspecteur en chef de l'instruction dans le royaume des Pays-Bas, comme livre de lecture, à l'usage des écoles des provinces méridionales, contenant 60 fables ; 1 vol. in-18 avec figures. Liège, 1824 ; 22 cents (46 centimes) ; cartonné, 30 cents (63 centimes.) — Dictionnaire de grammaire et de littérature, suivi d'un double tableau d'analyse qui montre la chaîne des idées de l'ensemble, et l'ordre de la lecture des articles. Extrait de l'encyclopédie méthodique ; 6 gros vol. in-8., 21 fr. — Dictionnaire de théologie, par l'abbé Bergier, extrait de l'encyclopédie ; édition augmentée de tous les articles renvoyés aux autres parties de l'encyclopédie ; 8 gros vol. in-8., 32 fr.